UNIMANIP

Madame Séverine Moynat
Présidente du CNPMEM
47 avenue Verdier
92120 Montrouge

Lundi 25 novembre 2024

Objet : Création d'un syndicat professionnel des manipulateurs en électroradiologie médicale

Madame la Présidente du CNPMEM,

Comme vous le savez, les MERM aspirent légitimement à une reconnaissance et une valorisation à la hauteur de leur contribution au système de santé.

Dans cette optique, nous vous annonçons aujourd'hui la création d'un syndicat professionnel des MERM nommé UNIMANIP. Ce dernier portera les revendications de tous les MERM auprès des différentes instances, organisations et du Ministère de la Santé et de la Prévention.

UNIMANIP se tient dès à présent disponible pour engager des discussions constructives avec le CNPMEM et œuvrer avec lui pour l'avenir de la profession.

Nous aurons pour priorité immédiate, la reconnaissance et la valorisation de notre statut de soignant. Objet de la recommandation n°13 du rapport IGAS n°2020-063R, dont l'échéance était fixée à 2022, ce déni est perçu par les MERM comme un manque de reconnaissance, ou pire, comme du mépris.

UNIMANIP se montrera vigilant et force de proposition pour défendre et promouvoir les intérêts collectifs des MERM : conditions de travail, rémunérations, reconnaissance de compétences spécifiques, mise en œuvre de pratiques avancées, etc.

Dans l'attente de nos premiers échanges et d'une collaboration avec le CNPMEM, nous vous prions Madame la Présidente, de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses salutations.

Grégory GARRAIO-VOYER	Benjamin GONNOT	Raphaël RICCIO	Antoine POTEY
Président	Vice-président	Trésorier	Secrétaire

UNIMANIP

mail : contact@unimanip.org tel : 06 01 71 01 09 site internet : https://unimanip.org